

L'association nationale Passeurs d'images, suite à l'annonce du Conseil régional d'Île-de-France de se retirer de l'Établissement public de coopération culturelle ARCADI Île-de-France, tient à rappeler son attachement à la coordination régionale Passeurs d'images en Île-de-France ainsi qu'à la continuité des moyens et des activités qui lui seront attribués dès janvier 2019.

Dès l'origine, la coordination régionale de Passeurs d'images en Île-de-France a constitué un laboratoire pour l'ensemble des autres régions qu'il s'agisse de la structuration et des modalités du dispositif reposant sur une coopération territoriale (local, inter-communal et départemental) ou de la qualification des actions, notamment les ateliers basés sur la notion de création participative avec les publics ou, enfin, de la modélisation d'actions autour de la citoyenneté active.

Garant d'une équité territoriale, le dispositif s'attache à déployer des actions tant en milieu urbain, rural que péri-urbain dans un souci constant d'aménagement culturel du territoire.

La coordination régionale de Passeurs d'images en Île-de-France a été l'un des principaux moteurs qui a permis d'aboutir à la création de l'association Passeurs d'images, tête de réseau national en octobre 2017. Elle a aussi porté l'édition 2016-2017 de l'opération Des cinés, la vie ! pendant la phase de transition.

« À l'heure où l'image est un flux qui relie et qui oppose, où les citoyens ont de plus en plus de difficultés à se situer, Passeurs d'images donne l'opportunité de se questionner sur la place que l'on veut donner aux images dans la société. Le dispositif répond ainsi à une double vocation culturelle et sociale, essentielle à la découverte, au dialogue et à la transmission » déclare Laurent Cantet, Président de l'association Passeurs d'images.

Dans un souci constant d'aménagement culturel du territoire, Passeurs d'images en Île-de-France représente 6085 personnes touchées et plus de 150 actions par an réparties sur plus de 27 communes réparties sur l'ensemble des départements.

PASSEURS D'IMAGES

L'association a pour objet de fédérer et d'animer le réseau des acteurs de l'éducation aux images qui œuvrent en direction des publics des quartiers prioritaires de la politique de la ville, des zones péri-urbaines et des zones des territoires ruraux prioritaires ainsi que des publics les plus éloignés des pratiques culturelles, notamment cinématographiques (publics sous-main de justice, publics en situation de handicap, notamment).

L'association assure la coordination nationale et la mise en réseau des acteurs qui conduisent des projets d'éducation artistique et culturelle, notamment dans le cadre du dispositif « Passeurs d'images » et de l'opération « Des cinés, la vie ! ».

Passeurs d'Images, dispositif national d'éducation aux images participe à l'application des politiques publiques et des initiatives privées concourant à l'éducation et à l'émancipation des citoyens.

S'inscrivant dans les conventions CNC-Etat-Région, le dispositif est porté par 25 coordinations régionales sur l'ensemble du territoire national (métropole et Outre-Mer) et s'adresse prioritairement aux jeunes de 12 à 25 ans.

L'association nationale Passeurs d'images est soutenue par le CNC et le CGET et par les ministères de la Culture et de la Justice.